Collège H. Becquerel 10/11/2009

PARCOURS DES METIERS ET DES FORMATIONS

Textes de référence

- **Organisation des enseignements du cycle d'orientation de collège (classe de troisième). Arrêté du 2-7-2004** (JO du 6-7-2004, BO n°28 du 15-7-2004)
- **Orientations pédagogiques relatives à l'enseignement de l'option facultative de découverte professionnelle (trois heures hebdomadaires) en classe de troisième Arrêté du 14-2-2005** (JO du 25-2-2005 ; BO n°11 du 17-3-2005)
- **Parcours de découverte des métiers et des formations Circulaire n°2008-092 du 11-7-2008** (BO n°29 du 17-7-2008)
- **Préparation de la rentrée 2009 Circulaire N° 2009-068 du 20-5-2009**.

Les enjeux du PDMF

- L'augmentation du niveau de qualification de la population active et en particulier des jeunes, dans une économie ouverte et concurrentielle.
- La réduction du nombre de sortants sans qualification à tous les niveaux.
- L'orientation devient stratégique dans la politique éducative nationale.

Objectifs du PDMF

Permettre à chaque élève :

☐ d'identifier le lien entre son travail scolaire du moment
et l'itinéraire de formation qu'il construit.

☐ d'ouvrir son horizon personnel sur les métiers.

☐ d'étayer son ambition individuelle par une familiarité acquise avec le système de formation.

☐ de construire des connaissances et des attitudes actives pour préparer ses choix.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender des métiers différents

  - à tous les niveaux de qualification,
  - relevant de plusieurs champs professionnels
  - en dehors de tout préjugé sexué

- Découvrir les différentes fonctions

  - des entreprises
  - des administrations

- Connaître les différentes voies de formation

Le public

Tous les élèves des collèges et des lycées de
la 5ème à la terminale.

Le PDMF propose des **étapes** bien définies qui constituent la base minimale du programme d'information et d'orientation des élèves en collège et lycée.

Conception et mise en œuvre

☐ un programme tri annuel qui prend en compte l'articulation collège – lycée.

☐ des activités clés à chaque niveau articulées selon une continuité qui donne tout son sens au parcours.

☐ Les enseignants de toutes les disciplines sont concernés en collaboration avec les COP.

☐ Ce programme doit faire l'objet d'une information auprès des familles.

Les différentes étapes du parcours

- La mise en place d'un livret personnel de l'élève.

- qui comprend d'une part l'historique des activités et de ses expériences et d'autre part les connaissances et compétences acquises dans le domaine de l'orientation, tout au long de sa scolarité.
- Ce livret personnel de suivi donne au parcours toute sa dimension individuelle.
- L'utilisation du passeport numérique pour l'orientation (le « web classeur » de l'ONISEP) peut être utilisé par les établissements déjà entrés dans l'ENT.

Les différentes étapes du parcours

- Se structurent comme toute action pédagogique et nécessitent :
  - Une préparation.
  - Une exploitation.
  - Une évaluation.
- Sont mises en œuvre dans le cadre :
  - des enseignements
  - de l'aide personnalisée et les heures de vie de classe.

L’évaluation

- Le parcours fait l’objet d’une évaluation chaque année:

- Évaluation des actions conduites

- Évaluation des effets sur le parcours de l’élève.

Au COLLEGE

- A partir de la classe de 5ème

Étape de découverte des métiers
Contacts avec le monde de l'entreprise et du travail sous forme de visites, de rencontres avec des professionnels…

Découverte d'une large palette de métiers dans un parcours jalonné d'« étapes métiers » sur les 3 années.

Au collège

- A partir de la classe de 4ème

Étape de découverte des voies de formation

Découverte qui vise à familiariser les élèves avec les cursus et les poursuites d'études.

Les élèves sont invités à passer une journée dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur (LEGT, IUT, écoles spécialisées…)

Au COLLEGE

- En classe de 3ème

Étape de préparation du projet

L'entretien personnalisé d'orientation

La séquence d'observation en milieu professionnel

La connaissance des structures de formation
L'option de découverte professionnelle 3h.

L’option découverte professionnelle 3heures

☐ Elle vise à développer les connaissances et les compétences des élèves dans les 3 trois domaines :

- Les activités professionnelles et l’environnement social et économique.
- Les systèmes de formation.
- La connaissance de soi.

Elle s’inscrit dans la démarche de l’éducation à l’orientation.

L’articulation avec le PDMF

- L’option DP3h s’inscrit désormais dans un parcours.

- Elle assure la continuité des actions réalisées depuis la cinquième .

- Elle trouve sa cohérence dans le prolongement des actions conduites au lycée professionnel et au LEGT.

Le PDMF pose le principe plus global de l’orientation tout au long de la vie.